La Neuveville, le 6 juin 2025

Communiqué de presse du Conseil du Jura bernois (CJB)

Nouvelle présidence et actualités du Conseil du Jura bernois (CJB)

Le Conseil du Jura bernois (CJB) change de présidence, accueille un nouveau membre, publie son rapport d'activités 2024 et précise le traitement des demandes de subvention en lien avec le départ de Moutier.

Changement à la présidence du CJB

La passation des pouvoirs entre Elisabeth Beck (présidente sortante) et Virginie Heyer (nouvelle présidente) s'est officiellement tenue devant la presse ce vendredi 6 juin 2025. Cette conférence a également permis d'établir un bilan de l'année 2024 en présentant le rapport d'activités (entièrement numérique) disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.conseildujurabernois.ch/rapports-dactivites

Accueil d'un nouveau membre au CJB

Lors de sa dernière séance plénière, le CJB a également accueilli un nouveau membre, en la personne de Patrik Devaux. Membre du parti UDC Jura bernois, maire et habitant de Orvin. Il succède à Michel Tschan et a débuté ses fonctions au 1er mai 2025.

Il siègera dans les commissions suivantes : Economie, énergie et environnement (EEE), Institutions et jeunesse et Instruction publique (INS).

Information quant aux traitements des demandes de soutiens de Moutier en vue du transfert de la commune dans la République et Canton du Jura

Le CJB rappelle que les subventions versées dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie font l'objet de tableaux récapitulatifs publiés sur son site internet à l'adresse suivante :

https://www.conseildujurabernois.ch/subventions

Trois notices explicatives sont également disponibles sur le site internet du CJB. Elles détaillent les règles applicables aux demandes de subvention introduites en 2025 ou en 2026 par les entités situées à Moutier, dans le contexte du départ de cette commune vers le canton du Jura au 1er janvier 2026.

Ces documents précisent les critères liés aux dates de réalisation des projets ou des événements pour le Fonds de loterie, le Fonds du sport et le Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles ainsi que les délais à respecter.

Informations et contacts

- Virginie Heyer, présidente du CJB, 079 458 71 53
- Madiana Vanndevoir, assistante de la secrétaire générale du CJB, 079 486 74 04

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch